



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/07/19

Reçu en Préfecture le : 12/07/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 8 juillet 2019
D - 2019/309

Aujourd'hui 8 juillet 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Estelle GENTILLEAU, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Chantal FRATTI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Emmanuelle CUNY présente à partir de 17h15, Monsieur Joël SOLARI présent jusqu'à 17h35, Madame Catherine BOUILHET présente jusqu'à 17h35 et Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 18h45

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Michèle DELAUNAY

Attribution d'aides en faveur des associations. Subventions. Adoption. Autorisation.

Monsieur Nicolas BRUGERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles. L'attribution de subventions leur permet de conforter la place des seniors dans la vie de la Cité, et de renforcer le lien social. Le programme Bien vivre dans mon quartier soutient cette ambition. Les 8 Maisons de quartier de la Ville de Bordeaux s'associent avec l'association Girondins de Bordeaux Handball basée rive droite afin de déployer ce programme sur tout le territoire communal. Il s'agit de promouvoir la santé, lutter contre l'isolement, et favoriser le changement des habitudes de vie des personnes âgées de 60 ans et plus non dépendantes domiciliées à Bordeaux.

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de 21 150 euros prévue au budget supplémentaire 2019 programmes seniors et de la répartir de la manière suivante :

Associations	Montants 2019 (€)
Coqs Rouges	2 350
U.S.B.	2 350
LE TAUZIN	2 350
USJ – Union Saint-Jean	2 350
JSA Bordeaux	2 350
Maison de Quartier – US CHARTRONS	2 350
AGJA – Bordeaux Caudéran	2 350
CHANTECLER BORDEAUX	2 350
Girondins de Bordeaux Bastide – Handball Club	2 350
TOTAL	21 150

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2019 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2017.

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2019 – Art. 6574 – fonction 61 –

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 juillet 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas BRUGERE

ANNEXE

NOM DES BENEFICIAIRES	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2019 SUR LA BASE DES MONTANTS 2017 EN €
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	270 782,53
LE TAUZIN	180 571,88
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	111 646,60
LES COQS ROUGES	70 911,80
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	484 783,95
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	281 638,67
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	68 613,08
UNION SAINT-BRUNO	670 735,08
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	191 870,43